

SECTEUR DE FORMATION 01 – ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

**GESTION D'UNE ENTREPRISE DE LA CONSTRUCTION
(ASP 5309)**

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation	1
Tableaux d'harmonisation intra-ordre.....	3
Gestion d'une entreprise de la construction et Lancement d'une entreprise	5
Tableaux d'harmonisation intersectorielle	7
Gestion d'une entreprise de la construction et Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment, voie de spécialisation A – Estimation en construction	9
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment, voie de spécialisation A – Estimation en construction et Gestion d'une entreprise de la construction	10
Gestion d'une entreprise de la construction et Technologie de l'architecture.....	11
Technologie de l'architecture et Gestion d'une entreprise de la construction.....	12
Gestion d'une entreprise de la construction et Technologie du génie civil	13
Technologie du génie civil et Gestion d'une entreprise de la construction	14

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme Gestion d'une entreprise de la construction (ASP 5309) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études Gestion d'une entreprise de la construction (ASP 5309) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Lancement d'une entreprise (ASP 5264);
- Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment (DEC 221.DO);
- Technologie de l'architecture (DEC 221.AO);
- Technologie du génie civil (DEC 221.BO).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation intra-ordre qui font l'objet de la première partie; les tableaux d'harmonisation intersectorielle qui sont regroupés dans une deuxième et dernière partie.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Tableaux d'harmonisation intra-ordre

Programme de provenance : Gestion d'une entreprise de la construction
2006

Programme de destination : Lancement d'une entreprise
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Gestion d'une entreprise de la construction peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Lancement d'une entreprise, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Gestion d'une entreprise de la construction 2006 ASP – 5309 10 compétences, 450 heures		Lancement d'une entreprise 2003 ASP – 5264 6 compétences, 330 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
447963	Élaborer un plan de développement de l'entreprise	446472	Élaborer la structure de son plan d'affaires

Lorsque le programme de provenance est Lancement d'une entreprise (ASP 5264) et que le programme de destination est Gestion d'une entreprise de la construction (ASP 5309), il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Tableaux d'harmonisation intersectorielle

Programme de provenance : Gestion d'une entreprise de la construction
2006

Programme de destination : Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment,
voie de spécialisation A – Estimation en construction
2004

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Gestion d'une entreprise de la construction peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment, voie de spécialisation A – estimation en construction), si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Gestion d'une entreprise de la construction 2006 ASP – 5309 10 compétences, 450 heures		Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment 2004 DEC – 221.D0 voie de spécialisation A – Estimation en construction 21 compétences, 1 650 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
447933	Lire des plans et des devis	036C	Interpréter des plans et des devis
447956	Établir les coûts d'un projet	036E	Déterminer des quantités de produits, de matériaux et de travaux de construction
		et	
		036P	Structurer un référentiel concernant les éléments du coût d'un projet de construction
447994	Gérer les activités d'un chantier de construction	036W	Planifier les travaux d'un chantier de construction

Programme de provenance : Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment, voie de spécialisation A – Estimation en construction 2004

Programme de destination : Gestion d'une entreprise de la construction 2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment, voie de spécialisation A – Estimation en construction peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Gestion d'une entreprise de la construction si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment 2004 DEC – 221.D0 voie de spécialisation A – Estimation en construction 21 compétences, 1 650 heures		Gestion d'une entreprise de la construction 2006 ASP – 5309 10 compétences, 450 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
036C	Interpréter des plans et des devis	447933	Lire des plans et des devis
036E	Déterminer des quantités de produits, de matériaux et de travaux de construction	447956	Établir les coûts d'un projet
et			
036P	Structurer un référentiel concernant les éléments du coût d'un projet de construction		

Programme de provenance : Gestion d'une entreprise de la construction
2006

Programme de destination : Technologie de l'architecture
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Gestion d'une entreprise de la construction peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'architecture, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Gestion d'une entreprise de la construction 2006 ASP – 5309 10 compétences, 450 heures		Technologie de l'architecture 2003 DEC – 221.A0 23 compétences, 2 100 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
447933	Lire des plans et des devis	0351	Interpréter des dessins et des devis
447943	Vérifier la conformité d'un bâtiment au regard du code du bâtiment du Québec	0356	Vérifier la conformité d'un bâtiment ou d'un plan au Code de construction, ainsi qu'aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur
447911	Communiquer en milieu de travail	0358	Communiquer avec les partenaires d'un projet
447956	Établir les coûts d'un projet	035J	Estimer les coûts de construction
447994	Gérer les activités d'un chantier de construction	035M	Effectuer des activités de gestion d'un projet

Programme de provenance : Technologie de l'architecture
2003

Programme de destination : Gestion d'une entreprise de la construction
2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'architecture peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Gestion d'une entreprise de la construction, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologie de l'architecture 2003 DEC – 221.A0 23 compétences, 2 100 heures		Gestion d'une entreprise de la construction 2006 ASP – 5309 10 compétences, 450 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0351	Interpréter des dessins et des devis	447933	Lire des plans et des devis
0356	Vérifier la conformité d'un bâtiment ou d'un plan au Code de construction, ainsi qu'aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur	447943	Vérifier la conformité d'un bâtiment au regard du code du bâtiment du Québec
0358	Communiquer avec les partenaires d'un projet	447911	Communiquer en milieu de travail

Programme de provenance : Gestion d'une entreprise de la construction
2006

Programme de destination : Technologie du génie civil
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Gestion d'une entreprise de la construction peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie du génie civil, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Gestion d'une entreprise de la construction 2006 ASP – 5309 10 compétences, 450 heures		Technologie du génie civil 2003 DEC – 221.B0 23 compétences, 1 965 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
447911	Communiquer en milieu de travail	01XA	Établir des relations professionnelles

Programme de provenance : Technologie du génie civil
2003

Programme de destination : Gestion d'une entreprise de la construction
2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie du génie civil peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme, Gestion d'une entreprise de la construction, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologie du génie civil 2003 DEC – 221.B0 23 compétences, 1 965 heures		Gestion d'une entreprise de la construction 2006 ASP – 5309 10 compétences, 450 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
01XA	Établir des relations professionnelles	447911	Communiquer en milieu de travail
